TAUROMACHIE ARLÉSIENNE

Rémi Venture, majoral du Félibrige, musicien provençal est l'auteur aussi d'un Historique de la confrérie des gardians de Camargue. Archiviste et bibliothécaire, passionné de tauromachie, il a publié dans la revue « Toros » en juillet 1997, dans les numéros 1556 et 1557, un article sur ce sujet au titre de "L'origine de la Tauromachie arlésienne". L'inédit du texte, les références arlésiennes à l'orthographe originale respectée et les recherches effectuées méritent largement cette parution dans notre bulletin afin de la faire connaître à nos adhérents qu'ils soient "aficionados" ou non, car le culte du taureau dans notre pays y est incontournable.

Au premier abord, l'origine de la tauromachie en Arles semble particulièrement bien connue. Les ouvrages faisant allusion à cette question abondent, à commencer par le livre que *"Luis de la Cruz"* consacra à notre ville il y a vingt ans et qui se trouve aujourd'hui très difficilement consultable car épuisé[1].

Il nous semble pourtant possible de préciser et d'enrichir les connaissances sur ce sujet. En approfondissant d'abord les informations à priori déjà connues, mais qu'il nous semble aujourd'hui indispensable d'examiner avec le plus grand soin. En ajoutant ensuite à ce corpus d'autres données jusque-là inédites, qui précisent et enrichissent nos informations. C'est ce que nous nous proposons de faire au cours de cette étude qui, je l'espère, intéressera quelque peu les lecteurs de Toros et aujourd'hui nos adhérents AVA.

Sous l'Ancien Régime

On connaît la fameuse citation empruntée à Bertran Boysset, un chroniqueur arlésien ayant vécu environ de 1345 à 1415, et qui se trouve être l'un des plus anciens textes concernant notre sujet. Ce document évoque la venue en Arles du Comte de Provence Louis II, le 27 mai 1402. Nous le citerons dans la langue originale, peu éloignée du provençal moderne :

1 Louis-Gilbert Lacroix (Luis de la Cruz), *Histoire de la tauromachie en Arles. De l'Antiquité à nos jours.* Nîmes, U.B.T.F., 1977.

"l'an que desus, lo jorn XXVII de may, lo Rey Lois fes conbatre lo Leon d'Arles amb un Taur, d'enfra la cort de l'Archevescat e y fon présent madama Violant sa molher, e Madame Maria, Mayre del Rey (...) e Monsen Karle, Prince de Taranta, frayre del Rey Loïs e mots autres senhors, cavaliers e escudiers, e tota autre gent que esser y vole e y podia venir"[2].

Il est donc quasi certain qu'à partir de cette époque, la plupart des visites royales ou princières en Arles, ainsi que les grands événements nationaux, seront ainsi marqués par l'organisation de spectacles taurins. "Luis de la Cruz" en cite quelques-uns dans son ouvrage : visite de Charles IX et Catherine de Médicis, le 16 novembre 1564 ; entrées du duc de Guise (6 juillet 1596) et de Louis XIII (Toussaint 1622) ; naissance du Dauphin (10 octobre 1729) ; passage du duc de Villars, gouverneur de Provence (14 septembre 1738) ; couronnement de Louis XVI (2 juillet 1775)[3].

Dans ses notes manuscrites qui ont été récemment déposées à la bibliothèque d'Arles, l'érudit arlésien Émile Fassin (1842-1922) évoque d'autres événements qui donnèrent lieu à des courses. Ainsi, par exemple, le 8 juin 1559 lors de la visite du Cardinal de Lenoncourt qui se rendait à Rome. Les consuls achetèrent pour l'occasion un taureau à Trophemon du Destrech et 4 vaches à la veuve de Jehan Icard pour la somme totale de 138 florins 3 sols. Le mardi 5 juillet 1763 pareilles réjouissances furent organisées pour fêter la fin de la guerre de Sept Ans[4].

Grâce à certains rares témoignages qui ont été conservés, on peut tenter de reconstituer le déroulement de ces courses. Les documents en question méritent d'être cités dans leur quasi- intégralité, ce qui semble n'avoir pas été fait jusque-là. Ils donnent en effet de très utiles renseignements qui, nous n'en doutons pas, étonneront certainement nos lecteurs. Ainsi l'ouvrage de Bouis, *La Royalle Couronne d'Arles,* décrit-il le spectacle que la noblesse arlésienne offrit au roi Louis XIII devant le palais de l'Archevêché lors de la venue du souverain dans la ville :

"L'après aînée de ce jour (feste de la Toussaincts 1622) la noblesse d'Arles désirant de donner du plaisir au Roy et luy faire voir l'adresse qu'ils avoient et le courage de leur cœur, supplièrent Sa Majesté d'aggréer qu'on renouvelast dans Arles (...) la représentation des jeux théatrals qu'anciennement les habitants d'Arles fasoient (...) ; ce que leur ayant esté accordé, tous les gentilshommes de la ville firent entrer dans la place du Clergé, plusieurs furieux taureaux qu'ils avaient mené de la Camargue, et, là dedans comme dans un amphithéâtre, estant Sa Majesté aux fenestres du palais épiscopal, aucun des gentilshommes se travalloient à faire mettre en furie les taureaux : les autres à les attendre corps à corps et à foirce de bras (sans aucun instrument) les mettoient à terre, ores qu'ils vinsent contre eux à cornes abaissées pour les accravasser : car ces braves gladiateurs les prenant par les cornes les arrestoient et mettoient à bas comme si ce fussent des agneaux ; d'autres qui tout bottés et esperonnés se jetaient sur tels taureaux et, leur donnant de l'esperon, leur faisoient faire mille cambades et de furieux muglements ; d'autres qui, pour plus de magnificence, pouvait rien voir de gentil en ces jeux qui ne fut représenté en son naturel en ceste journée, sans qu'aucun y print le moindre mal. Ce qui donna un extrême contentement au Roy, qui tout haut loua la valeur et l'adresse de ceste noblesse"[5].

---

2 *La chronique de Bertran Boysset* a été publiée au siècle dernier dans la revue arlésienne d'Emile Fassin, *Le Musée*, en 1876. On y trouvera la citation en question dans le n° 10, p.73.

3 Louis-Gilbert Lacroix (Luis de la Cruz), *Histoire de la tauromachie en Arles,* op.cit.,pp.36 à 39.

4 Emile Fassin, *Le Vieil Arles, la tauromachie :* notes historiques dédiées au club taurin, manuscrit de 291 pages avec index. Émile Fassin ayant fait paraître (anonymement...) un résumé de ce dossier dans un article paru dans la presse arlésienne (*L'Homme de Bronze*, numéros des 21 janvier, 4, 18 et 25 février 1900), il semble que ce soit cet article qui ait servi de principale source à toutes les publications suivantes (Gérard Gadiot, Luis de la Cruz...).

5 Bouis, *La Royalle Couronne des Roys d'Arles.* Avignon, de l'impr. de Jacques Bramereau, 1641, p.525

On trouve un nouveau témoignage des pratiques tauromachiques arlésiennes dans une rare brochure éditée à l'occasion des fêtes données pour la naissance du Dauphin, fils de Louis XV, en 1729 : *"Le lendemain dixième (octobre) il y eut une fête de différentes espèces, ce fut un combat de Taureaux. Châque Païs a des particularités qui lui sont propres. (...) Quand on les meine à la Ville pour les boucheries, leurs conducteurs montés sur des chevaux camargues vittes & pleins de feu, munis d'une longue perche, armée d'un trident de fer, ont encore bien de la peine a en être les maîtres. Taureaux, Vaches & Boeufs sont ici dans le même cas.*

Il n'y avait pas d'apparence que dans cette solemnité la Ville d'Arles oublia de mettre en jeu ces animaux sauvages & furibonds. Ils deviennent ainsi pour par la propriété des pâturages, ou parce qu'on les laisse paître la nuit, & le jour parmi les roseaux des Marais, & en des lieux écartés des habitations.

On les fait quelquefois servir de spectacle au peuple, comme on l'a fait dans cette occasion, c'est en les enfermant par des barrières dans une place ou ces animaux sont arcelés à coup de tridents, & quand ils sont furieux ils courent à des hommes qui les attendent souvent sans armes & de pied ferme, & qui avec leurs seuls bras ont l'adresse de les terrasser, ce qui est un spectacle quelquefois comique, quelquefois sérieux et tragique..."[6]

Ainsi est-il noté que la plupart des hommes qui affrontaient le taureau le faisaient "souvent" à mains nues. Cela veut implicitement dire que certains préféraient être armés (lances ? tridents ? épées ?...). Ce curieux document est d'autant plus précieux qu'il compare pour la première fois la tradition arlésienne et camarguaise avec la tauromachie espagnole, le tout dans un sens montrant bien que nos ancêtres n'avaient alors aucun complexe vis-à-vis de leurs voisins hispaniques...

"J'ai vu de semblables jeux en espagne, ou ils sont célébrés avec une grande magnificence, mais les combattants y sont armés de dard & de sabres. Un de nos matelots Artois s'étant trouvé à Alicant en semblable fête, s'offrit pour descendre dans l'arène sans armes. On crut qu'il étoit las de vivre, & comme on lui vit abattre deux taureaux consécutivement avec ses seuls bras désarmés, il fut pris pour un sorcier, & faillit a être mis à l'Inquisition..."[7]

La *Monographie de l'Amphithéâtre d'Arles* de Louis jacquemin, publiée en 1845, contient une excellente synthèse de ces témoignages, qui tente de décrire le plus exactement possible les spectacles taurins tels qu'ils se passaient dans l'Arles de l'Ancien Régime. On regrettera toutefois que cet auteur ne cite pas ses sources, ce qui aurait levé toute hypothèque, si minime soit-elle, sur l'authenticité de son témoignage, il n'en reste pas moins vrai que ce document , peu connu même dans le mundillo des aficionados arlésiens et camarguais, est capital et étonnant...

"Plus rares du tems de nos pères, les courses d'autrefois présentaient à cause même de cette circonstance, un intérêt qu'aujourd'hui elles ne peuvent plus avoir. A cette époque, elles n'avaient lieu que dans de grandes et solennelles occasions : pour l'arrivée d'un prince ; pour l'installation d'un gouverneur (...) la réception d'un archevêque ou la naissance d'un dauphin. Alors une course de taureaux était une grande et belle fête, à laquelle on se rendait de tous les lieux des environs. On y déployait une pompe et un appareil qui la rendaient tout à la fois récréative et imposante. Tout le monde y prenait part.

6 *Relation De ce qu'il s'est passé à Arles à l'occasion de la Naissance de Monseigneur le Dauphin.* A Arles, de l'imprimerie de Gaspart Mesnier, 1729, pp.24-25.

7 Idem, p.25.

Les Consuls eux-mêmes, en robe et en chaperon, suivis de beaucoup de noblesse, y assistaient dans une loge couverte de riches tapisseries de couleur blanc et jaune[8] *et timbrée aux armes de la ville. C'est du haut de cette tribune, dressée à l'endroit le plus apparent de la Place du Cestier*[9] *sous cette moitié de fronton antique (...) que partait, à l'arrivée du cortège consulaire, le signal de l'ouverture de la course (...).*

Au moment où le signal si désiré venait d'être entendu, quand les trompettes avaient sonné pour faire évacuer la place, et le premier Consul s'avançant vers la balustrade avait remis au sergent chargé de le remplacer dans cet office, la clé du lieu où les taureaux étaient gardés, un long murmure de satisfaction mêlé d'une effrayante explosion de battements de mains et de vivats retentissants, circulaient en grondant sourdement à travers la multitude rangée sur des échafauds en charpente élevés contre la façade des maisons, comme la houle au milieu des éclats de la tempête. Mues par le même désir, il fallait voir toutes ces têtes exprimant si vivement, quoique de manières si diverses, le sentiment de l'impatience, il fallait les voir toutes ruisselantes de sueur et subissant depuis le grand matin les effets d'un soleil à faire devenir fou, se tourner à la fois vers une porte pratiquée dans un des angles du cirque, sur le devant d'une loge en bois dans laquelle les taureaux venus du fond de la Camargue étaient enfermés depuis la veille. Cette porte ouverte, non sans de grandes précautions de la part du sergent que le public se faisait un malin plaisir de retenir en dehors des barrières, et à la grande frayeur des marchandes d'oranges et d'eau glacée attardée dans l'enceinte, un taureau furieux détaché de la bande par les gardiens qui le piquaient de leurs tridents s'élançaient dans la place, où d'élégants cavaliers couverts d'habits de brocart d'or, montés sur des chevaux tous blancs, lestes et fringants, richement caparaçonnés de soie et de velours, semblaient l'attendre de pied ferme.

A la vue de l'animal se précipitant de toute sa vitesse, la tête basse et les cornes menaçantes vers ce groupe de brillans jeunes gens appartenant presque tous aux familles les plus illustres du pays, il n'était pas rare qu'un mouvement de terreur n'agitât pas involontairement les assistans. Mais au moment où il semblait que le péril était le plus grand, l'escadron se rompait et les cavaliers prenant différentes directions fuyaient devant le taureau dont il excitait la furie en déroulant devant lui de longues flammes écarlates, jusqu'à ce que celui-ci se lançant inconsidérément à la poursuite des uns et des autres (...) eut perdu à ce jeu ainsi renouvelé une grande portion de sa vigueur.

Alors, comme les règlements s'opposaient à ce que l'animal fut combattu par plusieurs adversaires à la fois, c'était le moment où ceux qui n'étaient pas inscrits pour cette première lutte, laissaient le champ libre à celui qui devait ouvrir la course. Si après l'exercice fatigant auquel on venait de le soumettre le taureau montrait toujours la même férocité ; s'il était ferme sur ses jarrets ; que la vivacité de ses mouvements et la promptitude de ses attaques, annonçassent qu'il avait perdu peu de chose de sa force et de sa légèreté, le cavalier, après avoir fait au galop le plus rapide, encore une ou deux fois le tour du cirque, regagnait le centre, et là, bien affermi sur ses étriers, lâchant la bride à son cheval qui n'avait besoin pour lui obéir que la simple pression du genou ou du talon, il attendait d'être attaqué.

8 Il s'agit des couleurs d'Arles avant la Révolution.

9 La plupart des courses organisées en Arles avant le dégagement de l'amphithéâtre romain se déroulaient sur la place du Marché - ou place Royale -, c'est-à-dire l'actuelle place de la République. Mais on sait que la place du Cestier servit aussi de cadre à ces spectacles. II s'agit bien évidemment de notre place du Forum. Ainsi, lorsque le club taurin des Livianas organisait sa *capea* annuelle, il pouvait se prévaloir d'une très ancienne tradition.

La chose n'était pas longue. D'ordinaire, le taureau se ruait vers lui, et en pareille circonstance l'adresse du cavalier consistait à l'arrêter tout court en lui plantant son trident dans les naseaux, ou bien si le coup n'avait pas été porté, juste à le frapper de façon à le détourner et à le mettre en fuite. Accoutumés à ce genre de combats, souples, petits, courageux, remplis d'ardeur et légers à la course, les chevaux de Camargue se prêtaient merveilleusement à ces luttes dans lesquelles ils couraient toujours les plus grands risques. Instruits par leur instinct que les trois pointes acérées qui étincelaient au-devant d'eux, étaient là pour les protéger contre les atteintes du taureau, ils mettaient, comme du reste ils le font encore de nos jours, la plus parfaite intelligence à seconder leur maître.

Les yeux invariablement fixés sur l'ennemi dont ils semblaient s'étudier à déjouer les mouvements, ils esquivaient les attaques, ils se jetaient sur le côté, ils exécutaient selon le besoin les voltes les plus lestes ; ils fuyaient, ils tournaient sur eux-mêmes, ils décrivaient des cercles, puis ramenaient leur cavalier à la distance et au lieu le plus propice, celui-ci profitant du moment on le taureau fondait de nouveau sur lui, le frappait de son arme. Quelle grande que fut la douleur que ses blessures lui causaient, le taureau résistait avec fureur contre ce fer qui lui faisait obstacle. Dans cette lutte, pour ainsi dire corps à corps, si par hasard la hampe du trident venait à se rompre, cheval et cavalier étaient en grand danger de vie - maître du terrain l'animal était déjà trop près pour qu'il fut possible d'échapper à sa vengeance.

Alors le cavalier prenant résolument le seul parti qui lui restait à suivre, sautait légèrement à terre, et pendant que le taureau s'acharnait avec rage contre le cheval auquel il faisait d'horribles blessures, il cherchait son salut derrière la barrière, ou en gagnant précipitamment l'échafaud le plus voisin.

Lorsqu'au contraire le taureau vaincu par la douleur, aveuglé par le sang qui coulait de ses plaies était le premier à refuser le combat, le cavalier se jetant à sa poursuite le frappait à grands coups sur la croupe et dans le flanc, jusqu'à ce que rendu furieux par la souffrance, il se retournât de son côté, décidé à tenter de nouveau les chances de combat. Quand l'homme était adroit, s'il avait l'expérience pour lui, cet instant était celui de la défaite de la bête. Le plus souvent un seul coup de trident, habilement dirigé à l'endroit où l'épaule s'articule, et cela au moment on l'animal courant sur le cavalier perdait la terre de ses pieds, suffisait pour le renverser et mettre fin à ce sanglant combat."[10]

Bien évidemment, Jacquemin ne peut s'empêcher de faire référence aux courses espagnoles : *"De quelles couleurs chaudes et brillantes que se servent les voyageurs et les poètes pour exalter les courses espagnoles, il est facile de voir que les nôtres lorsqu'elles avaient lieu d'après ces règles, ne devaient pas leur être trop inférieures. Outre que tridents renommés du pays, qu'ils combattissent à pied ou à cheval, réalisaient par leur adresse et leur sang-froid tout ce qu'on raconte de plus merveilleux de Montès deChiclana et de José Pana le Madrilène, il nous a toujours semblé qu'il y avait une grande audace à se présenter au combat avec une arme aussi embarrassante qu'un trident, qu'avec la légère épée si facile à manier dont se servent les matadores espagnols, parce que ceux-ci quand le danger les presse trop se délivrent de l'animal en le tuant, et que les blessures qui lui font les pointes du trident n'ont au contraire d'autre résultat que d'augmenter sa furie et de rendre plus périlleuse la position du cavalier"*[11].

10 Louis Jacquemin, *Monographie de l'amphithéâtre d'Arles.* Arles, Impr. Typographique & Lithographique de D. Garcin, Place Royale, 1845, pp.325 à 330.

11 Idem, p,331.

La conclusion de Jacquemin nous donne une piste sur les raisons expliquant la disparition de ce genre de courses : *"Ceux qui ont vu les courses de taureaux telles qu'elles ont lieu à présent à Arles et dans les environs, comprendront sans peine l'intérêt puissant qui devait s'attacher à ces combats (...). Malheureusement pour l'effet qui en résultait, la race de ces hommes aventureux et téméraires dont nous avons vu les derniers représentants, s'est perdue parmi nous. Abandonné au peuple, le spectacle des taureaux, est bien loin d'avoir aujourd'hui le caractère qu'il eut dans d'autres temps..."*[12].

Si l'on croit Louis Jacquemin, ce témoignage étant corroboré par celui de Bouis qui décrit la course donnée en l'honneur de Louis XIII, il semblerait qu'il ait existé deux traditions tauromachiques parallèles dans l'Arles pré-révolutionnaire.

En premier lieu, une pratique aristocratique équestre, au cours de laquelle le taureau était combattu à cheval, et en particulier avec le trident "[13].

En second lieu, existait aussi un usage populaire et pédestre visant seulement à renverser le taureau à mains nues et auquel s'adjoindra plus tard le rite de la cocarde. Les allusions de Jacquemin à la fin de son propos, lorsqu'il évoque la fin des courses équestres, sont très facilement explicables. Avant 1789, les familles de la noblesse arlésienne étaient propriétaires de la plupart des grands domaines camarguais qui porte d'ailleurs quasiment toujours leurs noms "[14]. Pour s'entraîner à l'équitation, activité éminemment aristocratique et militaire, il semble très vraisemblable que ces aristocrates aient pu aimer s'amuser à combattre leur propre bétail, que ce soit dans leurs propriétés ou dans la ville. Le fameux *"Jeu des Aiguillettes ou de la Bague"*, toujours pratiqué par les gardians le jour de leur fête annuelle et jadis exécuté par les nobles arlésiens, avait la même fonction[15].

La Révolution semble avoir porté un coup fatal à cette pratique nobiliaire. La plupart des grandes familles arlésiennes disparaîtront dans la tourmente, leurs propriétés étant rachetées sous forme de bien national par des bourgeois (avocats, hommes d'affaires) des villes voisines (Marseille, Aix, Nîmes...). Les Arlésiens - en particulier les métayers qui dirigeaient ces domaines - n'avaient pas les moyens de se payer de telles propriétés.

On peut donc penser que c'est cette évolution inéluctable qui a mis fin à la tradition aristocratique de la tauromachie arlésienne évoquée par Bouis et Jacquemin. Étant précisément né durant la période révolutionnaire[16] au sein d'une famille issue d'une certaine bourgeoisie aisée, il est raisonnable de penser que Jacquemin a pu entendre parler des anciennes courses de taureaux aristocratiques. L'évocation de ces dernières lui permet d'ailleurs de regretter indirectement les fastes de l'Ancien Régime, car il semble avoir toujours eu des idées royalistes affirmées...

---

12 Idem, pp,331-332.

13 Les tridents anciens étaient d'ailleurs plus fourchus et pointus, par conséquent plus dangereux. Cela semble prouver qu'ils pouvaient réellement servit d'arme de combat quasiment mortelle contre les taureaux. Après la disparition de cette tradition de combat tauromachique, la forme des tridents se transformera pour devenir celle que nous connaissons aujourd'hui (cf.Carle Naudot, *Camargue et Gardians,* Arles : Parc Naturel Régional de Camargue, 1977).

14 Voir par exemple les mas de Beaujeu, Antonelle, Giraud, Chalot, du Roure, Icard, etc..., qui portent tous des noms de la noblesse arlésienne...

15 Cf. notre ouvrage *La Confrérie des gardians et sa fête annuelle.* Marguerittes : Equinoxe, 1992. Voir aussi l'article de Jean Boyer, *Une course à la bague en Arles en 1609,* in Congrès National des Sociétés Savantes, Avignon, 1990, pp.17-32.

16 Louis Jacquemin naquit le 25 Messidor an V et décéda en Arles le 21 juin 1868 dans sa 71e année (cf. sa nécrologie parue dans le journal arlésien *Le Forum* du 28 juin 1868.

Après la Révolution

Si la pratique équestre semble bel et bien avoir disparu en Arles après 1789, la période révolutionnaire et impériale n'en sera pas moins très riche en courses de taureaux. Mais c'est uniquement la tradition populaire à pied qui survivra. Aux fêtes royales succéderont les réjouissances organisées en l'honneur du nouveau régime, et auxquelles le peuple prendra une part active. Plusieurs dates peuvent être signalées :

Le 23 octobre 1791 pour l'arrivée des Commissaires Civils envoyés dans la ville par le gouvernement. Dans son journal qui décrit avec précision cette période, Pierre Véran nous apprend que le spectacle fut donné sur la place du Marché, et que *"MM. Les commissaires civils y assistèrent ainsi qu'un nombre considérable d'étrangers. Tout le tour de la place avait été disposé en amphithéâtre qui formait le plus beau coup d'œil"*[17]. Chaque changement politique, dans une période très riche en événement de ce genre, est le prétexte à des courses. On peut en donner plusieurs exemples : 3 novembre 1791 (accession des Fédéralistes à la mairie), 9 avril 1792 (prise d'Arles par les Marseillais jacobins), 8 octobre 1792 (abolition de la royauté), 28 juillet 1795 (chute de Robespierre).

A cette occasion, Pierre Véran signale que *"plusieurs personnes reçurent dans cette course de graves blessures, et deux ou trois en moururent. Un des taureaux, furieux, s'acharna à la poursuite des amateurs et monta jusqu'au vestibule de la grande salle de l'archevêché, et, si l'on n'avait été prompt à fermer la porte de cette salle, il aurait sans doute jeté du balcon au des fenêtres un grand nombre de spectateurs..."*[18].

Le 8 novembre 1793 : au cours de la même période, les dignitaires du nouveau régime sont reçus de la même manière. Le Conventionnel Goupilleau écrit à ce sujet dans son carnet de route : *Après dîner, l'on me mena voir des bœufs qu'on agitait et qu'on faisait combattre pour le peuple avant de les tuer. Je regardais cet usage comme le reste de la férocité des romains"*[19].

le 23 février 1794 : lors de la course organisée pour la venue du représentant Fréron, *"la course de taureaux, sur la place du marché (fut) particulièrement brillante, mais non exempte de désordre. La foule envahit l'Archevêché, s'installa au premier étage (...) et se fit un jeu de lapider les taureaux en utilisant comme projectiles tout ce qui tomba sous sa main (...). Le proconsul feignit d'en rire pour ne pas avoir à sévir..."*[20]. Les faits d'armes du général Bonaparte, puis de l'empereur Napoléon, seront bien évidemment le prétexte à de nouvelles courses, comme celle organisée le 30 décembre 1797 pour fêter la signature du traité de Campo Formio.

Le 28 floréal an XIII (1805), l'avènement du régime impérial sera d'ailleurs l'occasion de grandes fêtes au cours desquelles l'obélisque de la place du Marché sera dédié à Napoléon en présence du préfet des Bouches-du-Rhône Thibeaudeau ... Une brochure a été éditée pour l'occasion. Ce document nous donne une description précise de la course organisée à cette occasion :

17 Pierre Véran, *Journal historique de la révolution dans Arles 1789-1797.* Bibliothèque d'Arles, Ms. 630 à 637.

18 Pierre Véran, idem.

19 D'après Emile Fassin, op. cit

20 idem, op.cit.

"*Le 30 floréal à midi, une salve générale d'artillerie a annoncé la reprise des fêtes. A ce signal, la Mairie s'est réunie à l'Hôtel de Ville, et s'est rendue de là à l'hôtel de M. (...) le préfet pour l'inviter au combat de taureaux, et l'y accompagner. Parvenue à l'Hôtel de Ville, situé sur la Place Napoléon, où ce combat devoit avoir lieu, il a été conduit (...) au balcon qui avoit été disposé pour les recevoir. Les vastes amphithéâtres dressés sur cette Place n'avoient pu contenir le grand nombre des spectateurs accourus de toutes parts à cette partie de la fête ; ceux qu'ils n'avoient pu recevoir s'étoient distribués sur les toits des maisons environnantes. M. (...) le Préfet et son épouse, ayant pris séance, MM. les Commissaires à ce délégués par la Mairie ont lancé successivement dans l'arène les taureaux destinés au combat. Ils avoient été amenés dans la ville pendant la nuit par une centaine de cavaliers armés de trident. L'arène était remplie de jeunes gens, qui n'avoient pour toute arme qu'une baguette, avec laquelle ils harceloient le taureau, et un mouchoir de couleur rouge pour l'attirer à eux. Des cocardes étaient attachées aux cornes des animaux les plus furieux. Le prix étoit destiné aux champions qui auroient l'adresse de les arracher. Ils consistoient en deux tasses d'argent, qui furent distribuées au bruit des fanfares (...), aux deux d'entre eux qui parvinrent à les enlever. Ces combats, dont le but dans Arles est d'exercer les valets de ferme à se rendre maîtres de ces animaux pour les mettre au joug et les dresser au labourage des terres, sont quelquefois ensanglantés. Mais aucun événement fâcheux n'a troublé le plaisir de cette journée...*[21]

Il est curieux de noter la présence ici de mouchoirs rouges, couleur qui était déjà présente dans les descriptions équestres de l'Ancien Régime... Est-ce déjà un emprunt à la tauromachie espagnole, ou une raison purement esthétique et visuelle, le rouge étant facilement visible par le public ?...Tout au long du XlX^{e} siècle, l'une des courses arlésiennes les plus fameuses fut sans nul doute celle organisée en juillet 1830 pour fêter la prise d'Alger par les armées françaises. Pour la première fois, le spectacle se déroula dans les arènes que l'on finissait à peine de dégager des maisons qui les encombraient depuis la période médiévale. Louis Jacquemin a évoqué l'événement en des termes choisis qui lui permettent encore de regretter les Bourbons - la Révolution de Juillet était en train de chasser ces derniers du trône... :

"La seule de ces réjouissances qui ait été, dans ces derniers temps, véritablement digne de ce nom, fut celle qui eut lieu dans l'amphithéâtre, à l'occasion de la conquête d'Alger et de la prise de cette ville de forbans [sic] *par notre armée d'Afrique. C'était en 1830, époque à laquelle les déblais de l'intérieur de l'arène venaient tout récemment d'être achevés (...) vingt mille personnes échelonnées sur les gradins, sur les voûtes et jusque sur 1e sommet des arcades les plus élevées, remplissaient et comblaient le vaste entonnoir... Sur les tours, le drapeau d'Ivry et de Fleurus, d'Henri IV et de Louis XIV coupait de ses blanches couleurs les profondeurs de notre ciel. Tous étaient dans la joie, et cependant ces applaudissements poussés par la foule chaque fois que le taureau terrassait un de ses imprudents adversaires, accompagnaient le départ de trois générations de rois chassés du trône de saint Louis par le peuple de juillet ....*"[22].

En 1835, une autre course fut organisée aux arènes à l'occasion de la foire du 3 mai. L'érudit arlésien Louis Mège nota dans son journal : *"A trois heures après midi, une course de taureaux, provenant de la manade, de M. Charles de Mandon, a eu lieu dans l'enceinte des arènes. Cette course avait attiré une foule immense de spectateurs... Des jeunes gens, la plupart marins, firent échapper la plupart des taureaux après les avoir abîmés à coups de bâtons et de pierres.*

21 *Procès-verbal de la consécration de l'Obélisque de la ville d'Arles, à la gloire de Sa Majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie, du 28 floréal an 13* (1805). A Arles, chez G. Meunier, impr., Place de la Major, 1805, pp. 44-45.

22 L. Jacquemin, op. cit., p. 335.

Un taureau était monté à la deuxième galerie des arènes ; se lançant avec impétuosité sur un individu qui le harcelait, il tomba dans les souterrains et resta sur le carreau. Trois autres taureaux évadés descendirent par la Porte de l'Aure et vinrent faire une tournée sur le champ de foire et les Lices. Tout le monde effrayé s'enfuit précipitamment, renversant les marchandises, piétinant les poteries, etc..."[23].

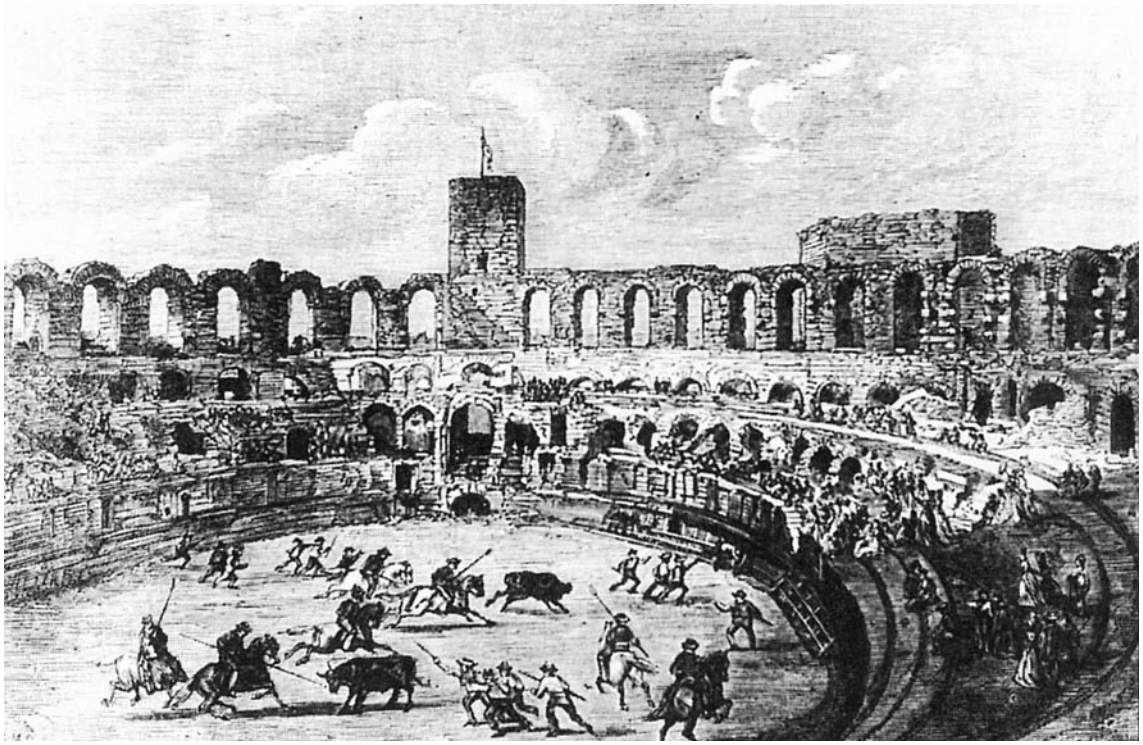

Course de taureaux dans l'amphithéâtre vers 1850 (l'*Illustration*, coll. particulière)

Il serait fastidieux de citer avec précision toutes les courses qui se dérouleront en Arles durant cette période. Les 11,12 et 13 avril 1863, par exemple, les habitués du *"Café Bœuf"* organisèrent une fête de charité, au cours de laquelle une course de taureaux fut proposée au public. Une affichette signale que *"dans cette brillante course, composée de 9 taureaux choisis sur trois manades et offerts gratuitement par MM. Quenin, dit le Bayard, Yonnet, du mas d'Icard, et Maistre, du Château d'Avignon, 6 cocardes seront réservées aux amateurs. Chacune d'elles, enlevées à 3 mètres de distance des barricades, donnera droit à un déjeuner confortable offert par M. Poitevin (Hôtel du forum)"*[24] .

D'après Gérard Gadiot et *"Luis de la Cruz"*, c'était dix ans auparavant, le 10 juillet 1853, qu'avait été donnée pour la première fois dans les arènes d'Arles une course *"à l'espagnole"* ou tout au moins un spectacle étant ouvertement inspiré par ces dernières "[25]... Les spectacles taurins hispaniques commenceront à se généraliser après la chute du Second Empire - vers 1875 -, la première corrida formelle et intégrale se déroulant enfin le 14 mai 1894"[26]... Mais ceci est une autre histoire...

---

23 Louis Mège, *Chronique artésienne*. Bibliothèque d' Arles, Ms. 234 à 237 bis.

24 Cf. affichette en notre possession ayant pour titre F*ête de charité par Messieurs les Ménagers et les habitué du café Bœuf en faveur des ouvriers cantonniers sans travail...* Arles : imp. Veuve Cerf, Place du Sauvage, 1863. La course, précédée d'une *"grande arrivée de taureaux conduits par 300 cavaliers"* se déroula le dimanche 12 avril à 14 heures.

25 *"Luis de la Cruz"*, op. cit., p ,60.

26 Idem, p. 73.

Fête donnée en l'honneur de la venue de Napoléon III, vers 1860 (coll. médiathèque d'Arles)

En guise de conclusion, il reste à souligner plusieurs faits qui nous semblent indiscutables.

Certes, la ville de Nîmes a vu organiser dans ses murs les premières corridas formelles du Sud-Est, et cela bien avant Arles. Les raisons de cette précocité sont facilement explicables. La capitale gardoise est située plus à l'ouest qu'Arles, et a pu connaître plus tôt la corrida, diffusée en France d'est en ouest à partir de Bayonne. Il faut surtout y voir l'existence de possibilités financières plus importantes dans une préfecture que dans la modeste *"agroville"* qu'était alors Arles.

Mais notre ville peut incontestablement se prévaloir d'une tradition tauromachique autochtone beaucoup plus ancienne, datant non seulement de l'Ancien Régime, mais aussi du Moyen Âge, et dont les caractéristiques sont quasiment aussi proches de la tradition hispanique que de la pratique qualifiée aujourd'hui de *"camarguaise"*, la codification définitive de cette dernière, on le sait bien, est plus que récente...

Avant la Révolution, l'ancien usage tauromachique arlésien semble avoir été formé par une double tradition, et il faut souligner que cela n'a jamais été réellement remarqué jusqu'à ce jour.
- En premier lieu, bien sûr, il existait un usage populaire et pédestre, dans laquelle le taureau était d'ailleurs souvent mis à mort, et qui est l'ancêtre de l'actuelle course camarguaise.
- Mais on pratiquait aussi une tradition aristocratique équestre, très proche de ce qui se passait à la même époque dans le sud de l'Espagne, où cet usage coexistait avec une tauromachie populaire qui contribua grandement à la naissance de la corrida telle qu'on la connaît aujourd'hui "[27].

Une telle réalité étonnera peut-être nos lecteurs. Elle n'est pourtant absolument pas surprenante si on y réfléchit de plus près. Ainsi que l'ont parfaitement montré Jean-Jacques Lauvergne et Raymond Pujol[28], c'est dans le terroir arlésien au sens strict du terme - en non dans le Gard... - que se trouve le berceau de l'élevage taurin dans notre région. Cette présence ne pouvait qu'amener un usage taurin très ancien, voire même de caractère immémorial.

27 Cf Bartolomé Bennassar, *Histoire de la tauromachie* : une société du spectacle. Paris : Desjonquères, 1993, pp. 24 à 32.

28 Se référant à la thèse de doctorat vétérinaire de René Cantier datant de 1933, ces auteurs ont clairement rappelé qu'à cette même date, seules deux manades étaient basées sur la rive gauche du Petit Rhône.

Si l'on compare ensuite la Camargue stricto sensu et le sud de l'Espagne, on ne pourra que remarquer certaines analogies frappantes, surtout en ce qui concerne la période pré-révolutionnaire. A la même réalité géographique et sociologique - existence de grandes propriétés latifundiaires appartenant à l'aristocratie et exploitée par un vaste prolétariat agricole, terres pauvres sur lesquelles on laissait, faute de mieux, des troupeaux de taureaux sauvages destinés aux jeux et à la boucherie... - semble avoir correspondu des pratiques tauromachiques sensiblement voisines.

Si ces dernières ont pu se maintenir en Espagne dans leur intégrité grâce à des structures archaïques conservées jusqu'à notre époque, la Révolution transformera par contre notablement la sociologie du Pays d'Arles, en faisant disparaître l'aristocratie, et en gommant peu à peu les particularismes locaux et méditerranéens au profit d'un *"politiquement correct"* venu du Nord - cela pourrait expliquer la disparition de la mise à mort[29]...

Soulignons enfin combien la description que donne Louis Jacquemin des courses aristocratiques arlésiennes de l'Ancien Régime présentent de fortes analogies avec les spectacles espagnols : tribunes démontables sur la principale place de l'agglomération et décorée avec des tentures brodées aux armes de la ville[30] ; usage de trompettes comparable aux clarines ; sergents de ville venant chercher les clefs du toril ainsi que le font les *alguaciles* ; description des vêtements très comparables à ce que l'on connaît dans la *fiesta brava* hispanique, surtout dans sa version équestre *("d'élégants cavaliers couverts d'habits de brocart d'or, montés sur les chevaux tous blancs lestes et fringants, richement caparaçonnés de soie et de velours...").*

Certes, l'absence de références précises et les allusions faites à la corrida par Jacquemin à la fin de son propos ne peuvent totalement exclure une influence extérieure subie par ce dernier, et due au modèle espagnol. Mais cela serait somme toute étonnant en Arles dès les années 1840, et alors que Jacquemin lui-même ne semble avoir jamais mis les pieds en Espagne... Dans tous les cas, le témoignage de Bouis, qui date réellement du XVII[e] siècle, est quant à lui, indiscutable...

Nous avons gardé pour la "bonne bouche" un texte inédit récemment publié par le Bulletin des Amis du Vieil Arles sous la plume de Michel Morra [31]et qui atteste très précocement la pratique de la tauromachie hispanique en terre d'Arles. Il s'agit d'un document trouvé dans les archives municipales arlésiennes et qui rapporte un incident survenu en Arles durant l'année 1787. Dans une note adressée aux Consuls, le Procureur du Roi y dénonce le fait *"que certains quidams animés par des motifs qu'il serait inutile d'approfondir pour le présent, se sont jactés, d'empêcher ou de traverser le combat de taureaux que des Espagnols doivent aujourd'hui pour l'amusement du public dans l'enclos dit de Saint-Antoine situé hors les murs de cette ville ..." [32].*

---

29 Cf. Jean-Jacques Lauvergne et Raymond Pujol, Les bovins de Camargue des origines à nos jours, in *L'Homme et le taureau en Provence et en Languedoc*. Grenoble : Glénat, 1990, pp. 39-43.

30 II faut se rappeler les nombreuses tentatives d'interdiction que le gouvernement central essaya d'imposer à nos populations méridionales en ce qui concerne la tauromachie !... Cet usage de tentures brodées et armoriées pour orner les bâtiments publics, encore couramment pratiqué en Espagne, resta usité en Provence jusqu'à la fin du siècle dernier (cf. par exemple une gravure parue dans l'Illustration représentant le Palais de Justice d'Aix-en-Provence ainsi pavoisé pour la visite du Président de la République Sadi Carnot en 1890...).

31 Michel Morra, Les *Arènes du Mouleyrès,* in Bulletin des Amis du Vieil Arles, n°94, sept. 1996, pp.11-14.

32 FF 7, pp. 345-346. Michel Morra précise que cet enclos Saint-Antoine se trouvait sur l'actuel boulevard Émile-Combes, à côté du cimetière d'Arles-ville, à l'emplacement des actuels établissements Athénoux.

Assurément, ce témoignage pourrait bien être l'une des premières preuves attestant la célébration d'une course à l'espagnole en Arles et plus généralement dans le Sud-Est dès la fin de l'Ancien Régime... On sait que beaucoup ont voulu opposer les tauromachies espagnole et camarguaise, la corrida étant accusée d'être étrangère à l'esprit de notre région, car plus *"sanguinaire"* et *"barbare"*...

La lecture de notre étude fait clairement comprendre combien il est vain d'opposer deux traditions taurines parfaitement complémentaires. Le terroir arlésien ne pouvait que constituer un terreau particulièrement favorable au développement de la corrida. On peut même se demander si cette implantation ne doit pas être considérée comme la résurgence d'une pratique locale très proche, seulement disparue à l'époque révolutionnaire, et dans laquelle le taureau était également combattu et mis à mort, autant à pied qu'à cheval...

Cela ne veut pourtant pas dire que l'implantation définitive de la *fiesta brava* sur les bords du Rhône à la fin du siècle dernier s'est faite dans aucune difficulté ni opposition... Mais une étude détaillée de cette question qui, là encore pourrait réserver quelques surprises, nous mènerait trop loin...

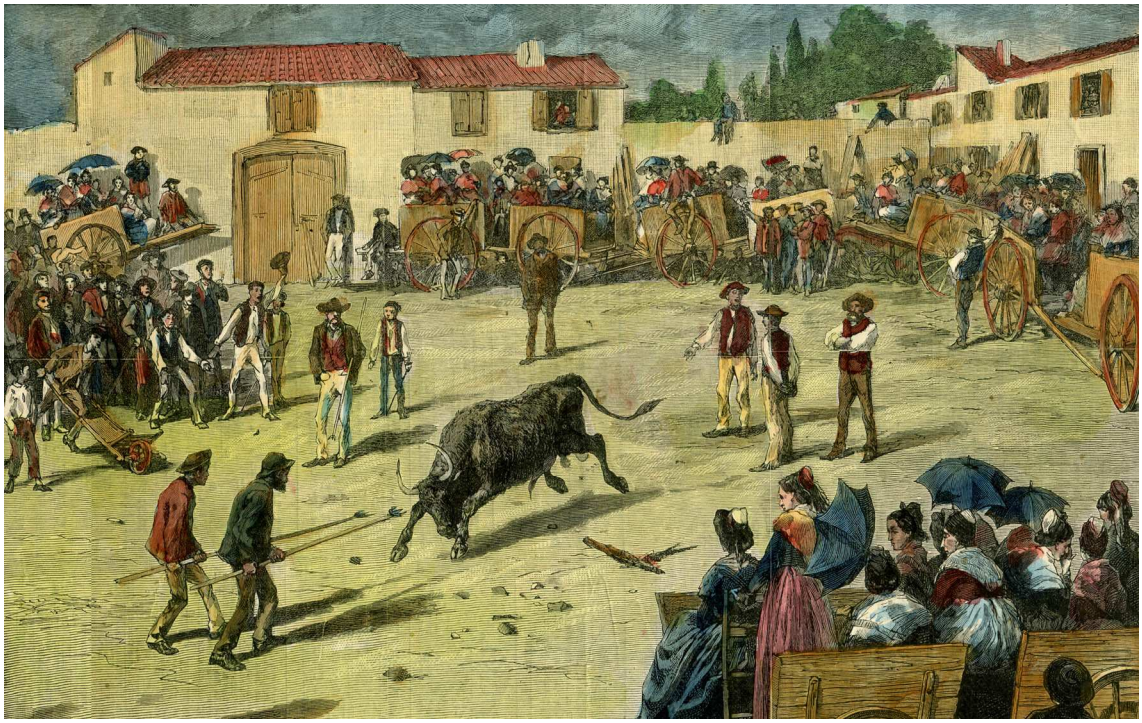

Course de taureaux dans un mas de Camargue en 1880

Texte de Rémi Venture, extrait du *Bulletin des Amis du Vieil Arles*, n°104, septembre 1999.

Reproduction autorisée avec la mention “Site patrimoine de la ville d’Arles - www.patrimoine.ville-arles.fr ainsi que le nom du ou des auteurs

Direction du Patrimoine - Hôtel de ville - BP 90196 - 13637 Arles Cedex
Tél. 33 (0)4 90 49 38 20 Fax. 33 (0)4 90 49 35 30 Email : patrimoine@ville -arles.fr